AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP 16-6-77433089

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION DE LA STATION « AUVERGNE ET LIMOUSIN »

(ALLIER, CANTAL, CORRÈZE, CREUSE, HAUTE-LOIRE, PUY-DE-DOME, HAUTE-VIENNE)

ABONNEMENT ANNUEL : 50,00 F

Régie de Recettes de la D.D.A. Sous-Régisseur de Recettes du Service de la Protection des Végétaux Cité Administrative - Rue Pélissier 63034 Clermont Ferrand Cedex C. C. P. Clermont-Ferrand 5.503-17

SERVICE DE LA PROTECTION DES VEGETAUX

Cité Administrative, rue Pélissier, 63034 Clermont Ferrand Cedex

Téléphone 92-42-68 - Postes 440 et 449

Imprimerie de la Station "AUVERGNE & LIMOUSIN" Directeur-Gérant : P. JOURNET.

BULLETIN N° 80 du 10 JUIN 1977.-

ARBRES FRUITIERS

CARPOCAPSE.- (Poiriers et Pommiers)

Les oeufs déposés, parfois en abondance dès fin mai, vont éclore prochainement.

Il est conseillé d'effectuer un traitement dans les premiers jours de la semaine du 13 au 19 Juin. (Pour les produits à utiliser consulter la revue PHYTOMA de Février 1977).

Si nécessaire intervenir en même temps contre l'Oïdium du Pommier (les attaques sont parfois très importantes), les Araignées rouges (dans l'ensemble, les attaques restent faibles), la Tavelure (localement de nombreuses taches sont visibles, sur feuilles).

MOUCHE DE LA CERISE.-

Sur les variétés tardives habituellement attaquées, effectuer un traitement dans les premiers jours de la semaine du 13 au 20 Juin. Pour les produits à utiliser et leurs délais d'emploi avant récolte, consulter la Revue PHYTOMA de Février 1977.

CEREALES

PUCERONS.- (Sitobion Avenae)

L'infestation des Pucerons est en progression sensible dans de nombreuses cultures.

Pour apprécier les risques au niveau de chaque parcelle, il convient d'examiner une centaine de tiges réparties en dix endroits différents de la culture, en se limitant à l'observation de la dernière feuille et de l'épi.

Il est rappelé qu'une intervention se justifie quand, en moyenne, 2 épis sur 3 (66 %) sont colonisés par les Pucerons (ce qui correspond à des populations d'une quinzaine de Pucerons environ par épi).

Actuellement, d'après les nombreuses observations réalisées par "le réseau d'observations céréales" mis en place dans la circonscription. (Voir notre bulletin n° 73 du 15 Avril), le taux d'infestation varie de 10 à 30 % d'épis colonisés.

Il n'y a donc pas lieu de traiter pour le moment. A toutes fins utiles il est rappelé qu'en cas d'intervention, seuls les produits reconnus non dangereux pour les Abeilles, sont autorisés, à savoir : pirimicarbe, phosalone, bromophos, endosulfan, dialiphos + endosulfan.

P./.453

POMMES DE TERRE

MILDIOU.-

Les conditions climatiques actuelles sont très favorables à l'installation de cette maladie ; effectuer un traitement dans les prochains jours, dans toutes les cultures, de variétés sensibles, ayant atteint ou dépassé une quinzaine de centimètres de hauteur.

DORYPHORE.-

Il est rappelé que la lutte contre ce ravageur est obligatoire et qu'il y a lieu d'intervenir dès que les larves atteignent environ la grosseur d'un grain de blé.

V I G N E

MILDIOU.-

Les conditions climatiques demeurent favorables à cette maladie, il y a lieu d'effectuer un 3ème traitement dans les premiers jours de la semaine du 13 au 20 Juin.

NOTA.- Les vignes qui n'auraient pu être traitées dans l'immédiat (suite à notre bulletin du 6 Juin) devront être particulièrement surveillées : dans ces vignes, des traitements supplémentaires seront très vraisemblablement à envisager, en cours de saison.

Le concours ouvert pour le dépistage des premiers foyers primaires de Mildiou de la Vigne (notre bulletin n° 76 du 12 Mai) est clos.

Clermont-Ferrand, le 10 Juin 1977.

Le Chef de la Circonscription
Phytosanitaire,

A. LECLERC

N° d'inscription à la C.P.P.A.P. : 525 AD.